

RAYONNEMENT DU COTENTIN

Feuille de route 2020-2026

Les amendements proposés suite à sa présentation lors des différentes commissions de territoire ont été partagés avec l'assemblée. Structurée autour de 4 grandes ambitions que sont : « Faire du Cotentin, un grand d'Europe », « Préserver la qualité de vie exceptionnelle », « Le Cotentin, un territoire exemplaire face à l'enjeu climatique » et « L'Agglomération, une administration du 21^{ème} siècle », la feuille de route communautaire sera remise sur table lors du prochain Conseil.

▶ Retrouvez en image notre motion design !

À NOTER

**Mardi 28 septembre
à 18h**

Conseil communautaire
à Valognes
(Complexe Marcel Lechanoine)

ÉDITO

« Une ambition particulièrement élevée »

● « Mes chers collègues,

Nous avons confié à l'Agglomération le soin de mener pour le compte de nos communes des stratégies et des projets qui font la différence, qui permettent à notre territoire d'avancer, de s'équiper, de proposer des services nouveaux que chacun d'entre nous, seuls, n'aurait pas eu les moyens de conduire.

J'en veux pour preuve tout d'abord la convention qui va nous lier au Département et à la Région visant à soutenir le contournement Ouest de Cherbourg-en-Cotentin (...). C'est une avancée majeure pour nos concitoyens et c'est le Cotentin qui est à l'origine de ce « retour en grâce ». Nous passerons en revue les conclusions des commissions prospectives sur cette feuille de route qui, vous en conviendrez, porte une ambition particulièrement élevée. Je m'en réjouis. Nous devons cesser de nous excuser, de nous voir comme un territoire relégué, éloigné et voué à jouer les seconds rôles. Non pas par fierté ou chauvinisme aveugle, mais parce que c'est la réalité (...). La politique publique en matière d'habitat constitue également, au sein du projet de mandature, un enjeu essentiel. Le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH), qui en est l'expression, arrive ce soir pour la première fois devant cette assemblée. La procédure implique qu'il fera ensuite l'objet de débats dans les communes avant d'être à nouveau abordé en Conseil communautaire (...).

Nous évoquerons également la question du stock de nos terrains économiques. Nos zones d'activités sont sous tension et nous devons retrouver des marges de manœuvre et ainsi avoir des coups d'avance pour répondre aux besoins (...).

L'Agglomération du Cotentin, c'est aussi les services à la population, à commencer par la santé. Il vous sera proposé, mes chers collègues, de participer au cofinancement de la construction à Cherbourg d'une nouvelle école d'infirmières et d'aides-soignants (...).

Je terminerai par quelques mots en direction des Maires du littoral qui m'avaient saisi de leurs difficultés à faire cohabiter les usages en période estivale. Dans le cadre d'une expérimentation, les services ont achevé la semaine passée le recrutement temporaire de 6 ambassadeurs du littoral qui seront déployés en juillet et en août sur les bords de mer des communes qui l'ont souhaité. Par ailleurs, nous aidons actuellement les communes de Gatteville, de Quehetou, de Barfleur et de Réville à mutualiser le recrutement d'un policier municipal rattaché à la police municipale de St-Vaast-la-Hougue. Les dépenses d'investissements liées à ce recrutement seront aidées à travers le fonds de concours.

Si ces expérimentations sont concluantes, le Cotentin proposera aux autres communes volontaires d'y avoir recours dès l'année prochaine ».

David MARGUERITTE

Président de l'agglomération du Cotentin

Présentation du Programme Local d'Habitat

● Le Programme Local d'Habitat (PLH) doit répondre de façon équilibrée aux nouveaux besoins dans le Cotentin face à une vacance extrêmement faible tout en tenant compte de la dynamique démographique et des perspectives de développement. Les actions de ce programme visent à répondre à des enjeux multiples comme l'accession à la propriété, l'accueil de nouveaux arrivants, le logement des jeunes, des personnes en situation de vieillissement ou de handicap mais aussi des habitants mal logés. La rénovation thermique des logements sera également un enjeu prioritaire avec l'ouverture d'un guichet unique pour promouvoir les aides à la rénovation énergétique à l'ensemble des habitants.

Le plan d'action présenté par l'agglomération prévoit une offre adaptée pour les personnes en mobilité professionnelles et les nouveaux arrivants. La création d'une aide aux propriétaires pour développer la mise en location de logements non-conventionnés dans les centres-villes et centres-bourgs, le développement d'une offre locative en PLS (Prêt Locatif Social) avec les bailleurs sociaux ou encore la construction d'une résidence meublée « mobilité » pour jeunes actifs sont des leviers d'actions qui permettront de fluidifier le parcours résidentiels des habitants.

L'accompagnement des jeunes vivant sur le territoire et des jeunes salariés nouvellement arrivés dans le Cotentin sera développé avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et notamment l'installation d'un foyer des jeunes travailleurs à Valognes. Enfin, le PLH vise également à rééquilibrer l'offre locative sociale, en collaboration avec les communes, et en aidant les bailleurs à mettre en œuvre leur projet.

9 juin 2021 Lancement de la saison touristique

David MARGUERITTE, PDG de l'Office de Tourisme du Cotentin a présenté les nouveaux outils numériques qui seront déployés pendant la période estivale aux côtés de Manuela MAHIER, Maire de La Hague et V-P en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin, de Odile THOMINET, V-P en charge de la Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs et de la Maire déléguée d'Urville-Nacqueville, Thérèse LESEIGNEUR-COURVAL.



CE QU'IL FAUT RETENIR...

Lors du dernier Conseil

49 délibérations à l'ordre du jour de cette 3^{ème} assemblée. L'occasion de revenir sur certaines d'entre elles.

• Voie de contournement : le projet est lancé !

Six mois après que la Conférence des Maires en ait émis le vœu, ce projet fondamental est sur les rails ! Le Département accepte d'en assurer la maîtrise d'ouvrage et, conformément aux échanges que nous avons eu dans cette salle, le tracé du contournement sera revu, en concertation, de façon à prendre en compte les enjeux environnementaux et fonciers et à intégrer les modes doux. Cette voie de contournement Ouest de Cherbourg-en-Cotentin est en pleine cohérence avec le Plan de Déplacements du Cotentin, c'est un projet essentiel pour désenclaver et sécuriser le territoire. Les élus de l'assemblée ont approuvé la maîtrise d'ouvrage accordée au département, les modalités de concertation et les conditions de financements dont le coût est évalué à 63,3 M€ hors taxe. La part de la Région est de 19 M€, tout comme l'Agglomération, celle du Département s'élève à 25,3 M€.

• Les ZAE au cœur de notre attractivité !

Le Cotentin compte 40 ZAE réparties sur 300 hectares dont 6% seulement d'espaces encore disponibles. Face à ce constat, l'agglomération doit nécessairement anticiper les aménagements de ses futures zones afin de répondre aux besoins des entreprises désireuses de renforcer leur implantation ou souhaitant s'y installer. L'assemblée a donc approuvé le lancement des aménagements des zones de Bréquéal, des Costils ainsi que l'extension de la zone d'Armanville. A l'automne, une stratégie pluriannuelle sera présentée permettant de calibrer les prochaines ZAE en déterminant notamment un coût de commercialisation. En parallèle de ces autorisations de lancement de programme, l'agglomération a acté la livraison de « La grande Fontaine » et en a adopté la grille tarifaire.

• Santé : nouvelle école d'Infirmières-Aides-Soignants - Accueil de jeunes internes en dentaire

La Région Normandie a pour projet de construire un nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers, IFSI et Aides-Soignants (IFAS), à Cherbourg-en-Cotentin, sur une surface de 4 956 m² située sur la zone d'activité des Fourches. Ce nouvel établissement permettra non seulement d'améliorer le confort des étudiants mais surtout de contribuer à susciter des vocations dans ce secteur dont l'actualité souligne l'importance, et à accroître de 20% le nombre de jeunes formées à ces métiers.

A ce jour, le montant de cette opération est évalué à 13,43 M € TTC.

L'agglomération du Cotentin participera à hauteur de 1 210 406 € TTC, soit 9,01% du coût global de l'opération. La Ville, quant à elle, participera à hauteur de 1 258 506,16 € TTC, soit 9,37% du coût global de l'opération. Le projet de convention présenté à l'assemblée prévoit également une avance de 15% du montant de la subvention accordée, correspondant à un montant de 182 000 € TTC.

Cette délibération intervient quelques jours après que le Centre Hospitalier Public du Cotentin, la Région et l'Agglomération aient officialisé l'arrivée à compter de fin 2021 de jeunes en fin d'études dentaires à Cherbourg et à Valognes. Ces étudiants - ils seront 8 chaque année à moyen terme - auront le droit d'exercer et l'expérience montre qu'une moitié d'entre eux choisira de s'installer sur place après l'obtention de leur diplôme. Il s'agit ni plus ni moins d'inverser la tendance démographique en nombre de praticiens en soins dentaires.

ET AUSSI...

● Développement durable

Le Cotentin a renouvelé son partenariat avec Cœur et Cancer.

1 tonne de verre collectée = 1€ reversé à l'association !

● Accessibilité

L'assemblée a approuvé le rapport de 2020 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité qui présente les chiffres de la collectivité en matière de travailleurs en situation de handicap ; le recensement de logements accessibles ou encore le diagnostic du schéma directeur d'agenda programmé en matière de transports collectifs.

● Mobilité

L'aide à l'acquisition évolue et n'est plus conditionnée à l'utilisation préalable du service de location longue durée de VAE. Les personnes en ayant bénéficié peuvent percevoir une aide de 25% du montant TTC du vélo, plafonné à 240€ et pour les personnes n'en n'ayant pas bénéficié : une aide de 15% du montant TTC du vélo, plafonnée à 150€.

▶ Retrouvez le lancement de Cap Cotentin, un réseau unique, des mobilités multiples !